

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 29 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 23 juin 2023,

Secrétaire de séance : Jean-Luc ESTOURNES

Etaients présents 42 titulaires, 1 suppléant, 10 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Henri BELLEGARDE, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick DRILHOLE, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Chantal LECOMTE, Patrick MAILLET, Jean-Paul PORTESSSENY, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Jacques MARQUÈZE,

Suppléants : Anne-Marie BARRERE suppléante de André BERNOS

Pouvoirs : Marie-Pierre CASTAINGS à Pierre CASABONNE, Fabienne TOUVARD à Christine CABON, Ophélie ESCOT à Jacques MARQUÈZE, Cédric PUCHEU à Lydie ALTHAPE, Marthe CLOT à Henri BELLEGARDE, Jean CONTOU-CARRÈRE à Patrick MAILLET, Philippe GARROTÉ à Dominique QUEHEILLE, Emmanuelle GRACIA à Anne SAOUTER, Frédéric LOUSTAU à Marie-Lyse BISTUÉ, Muriel BIOT à Claude LACOUR,

Absents : André BERNOS, David MIRANDE, Jacques CAZAURANG, Françoise ASSAD, Jean-Jacques BORDENAVE, Philippe VIGNEAU, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Philippe PECAUT, Jean-Michel IDOPE, Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ, Patrick MAUNAS, Marthe CLOT, Gérard LEPRETRE, Fabienne MENE-SAFFRANE, Laurence DUPRIEZ, Nathalie PASTOR, Marie-Annie FOURNIER, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Christophe GUERY,

RAPPORT N° 230629-10-JEU-

**SIGNATURE DES CONVENTIONS NECESSAIRES AU FONCTIONNEMENT
DES ALSH**

M-L. BISTUE expose :

La Communauté de Communes du Haut-Béarn assure la gestion en régie directe de quatre Accueils de Loisirs Sans Hébergement : L'ALSH « Com à casa » (Vallée de Josbaig), l'ALSH « Les aventuriers du Barétous » (Vallée du Barétous) l'ALSH « Le repaire des Brigands » (Lasseube) et l'ALSH « Les Eterlous » (Vallée d'Aspe).

Pour faire fonctionner ces services, un ensemble de conventions doit être signé avec les différents partenaires des ALSH : Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées Atlantiques, le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques, la Mutualité Sociale Agricole, les communes d'ARETTE et de LASSEUBE pour la mise à disposition de locaux, de personnel et avec les prestataires fournissant les repas (PEP d'ARETTE, le collège de LASSEUBE...), etc.

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- AUTORISE le Président à signer l'ensemble des conventions et documents afférents au fonctionnement de ces services,
- ADOPTE le présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 29 juin 2023

Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Le Président

Signé JLE

Signé BU

Jean-Luc ESTOURNES

Bernard UTHURRY